



100 places. 1er étage du château de Robersart, avenue de Robersart.

Pour tout renseignement : 03 28 38 84 19 / [animation@wambrechies.fr](mailto:animation@wambrechies.fr)



Salle Simon Robert

La salle Simon Robert est située au 1er étage du château de Robersart. Elle peut accueillir 100 personnes (maximum). La restauration n'y est pas autorisée, à l'exception des vins d'Honneur. Heure de fermeture : 22h.

Le formulaire de demande de réservation est accessible ci-dessous. **Il ne s'agit en aucun cas d'une réservation mais d'une demande de réservation.**

Celle-ci sera étudiée par les services municipaux qui prendront ensuite contact avec vous.



**VILLE DE WAMBRECHIES**  
**Règlement intérieur de la Salle Simon ROBERT**  
**Château ROBERSART**

Le Maire de WAMBRECHIES

Vu le Code des Collectivités Territoriales, et en particulier les articles L 2211.1- L. 2212.1 - L. 2212.2 L 2213. 23 relatifs aux pouvoirs de police générale et de police spéciale ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment les articles L 111-8-3, R111 19-11 et R 123-46 ;

Vu le décret n° 95 -260 du 08 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;

Vu l'arrêté du 31 mai 1994 fixant les dispositions techniques destinées à, rend accessibles aux personnes handicapées les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public lors de leur construction, leur création ou leur modification, pris en application de l'article R 111 19-1 du Code de la construction et de l'Habitation ;

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu l'avis favorable de la commission du 27 novembre 2007, à la poursuite de l'exploitation du château de Robersart, les salles du château sont autorisées à ouvrir au public ;

Vu le Code de la Santé Publique ;

Considérant qu'il est indispensable de réglementer l'occupation et l'utilisation des salles du château Robersart. Le présent règlement a pour but de normaliser l'utilisation de cet équipement de la ville ;

Tous les arrêtés antérieurs concernant le fonctionnement de cet équipement sont abrogés et remplacés par le présent arrêté ;

**ARRETE**

**TITRE I - DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

**Article 1 - Objet**

Cette salle peut être mise à la disposition des personnes suivantes (par ordre de priorité de réservation) :

- 1 - les services municipaux ;
- 2 - les associations wambrecitaines ;



**Poids :** 92.04 Ko

[Téléchargement](#) [1]

- [Formulaire de réservation de la salle Simon Robert \(château de Robersart\) Accès](#) [2]

## Tarifs 2019

TARIFS	WAMBRECITAINS	EXTERIEURS	CAUTION
Vin d'honneur (sans restauration)	675 €	1 350 €	720 €
Exposition d'artiste	-	300 €	
Séminaire ou réunion 1/2 journée	360 €	720 €	
Séminaire ou réunion journée	720 €	1 440 €	

La caution est à verser dès l'accord de la Ville. Elle n'est pas encaissée.

## Localisation de la salle

### Salle Simon Robert

1er étage du château de Robersart, avenue de Robersart

Fermer

**URL de la source (modifié le 26/03/2019 - 10:54):** <https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne/location-des-salles-municipales/salle-simon-robert-chateau-de-robersart>

### Liens

[1] [https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement\\_salle\\_simon\\_robert.pdf](https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/reglement_salle_simon_robert.pdf)

[2] <https://www.wambrechies.fr/formulaire-de-reservation-de-la-salle-simon-robert-chateau-de-robersart>